



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/20
12 octobre 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-neuvième réunion
Port Ghalib, Egypte, 10 - 14 novembre 2009

PROPOSITION DE PROJET : BENIN

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)

PNUE/ONUDI

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Bénin

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination du CFC	PNUE, ONUDI

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2008	
CFC: 5.2	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2008			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs à doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					5.2								5.2
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide													0
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			CFC	9.	9.	0.
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			CFC	7.9	4.	0.
Coûts de projet (\$US)	UNEP	Coûts de projet	85,000.	65,000.		150,000.
		Coûts de soutien	11,050.	8,450.		19,500.
	UNIDO	Coûts de projet	106,000.	69,000.		175,000.
		Coûts de soutien	9,540.	6,210.		15,750.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	191,000.	134,000.		325,000.
		Coûts de soutien	20,590.	14,660.		35,250.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	191,000.	0.		191,000.
		Coûts de soutien	20,590.	0.		20,590.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet		134,000.		134,000.
		Coûts de soutien		14,660.		14,660.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Agissant au nom du Gouvernement du Bénin, le PNUE, en sa qualité d'agence principale d'exécution, a présenté à la 59^{ème} réunion du Comité exécutif un rapport d'étape sur la mise en œuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF). Le PNUE a, en outre, présenté une demande de financement de la seconde et dernière tranche au coût total de 65 000 \$US plus des frais d'appui d'agence au montant de 8 450 \$US pour le PNUE et la somme de 69 000 \$US plus les frais d'appui d'agence de 6 210 \$US pour l'ONUDI.

Contexte

2. Le PGEF du Bénin avait été approuvé en principe par le Comité exécutif lors de sa 55^{ème} réunion. Le montant global en question s'élève à 325 000 \$US plus des frais d'appui aux agences de l'ordre de 19 500 \$US pour le PNUE et 15 750 \$US pour l'ONUDI, en vue de l'élimination totale et définitive de la consommation de CFC dans le pays à la fin de 2010. A la même réunion, le Comité exécutif avait approuvé la première tranche de 85 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 11 050 \$US pour le PNUE et 9 540 \$US pour l'ONUDI, au titre de la réalisation du premier programme de travail.

Rapport périodique sur la réalisation de la première tranche du PGEF

3. Les activités principales réalisées depuis l'approbation du PGEF jusqu'au mois de juillet 2009 portaient sur la formation de 28 formateurs en matière d'entretien d'appareils de réfrigération et de 14 formateurs sur l'utilisation du matériel de démonstration destiné aux centres de formation mis sur pied par l'ONUDI. Ces formateurs ont formé, à leur tour, 200 techniciens frigoristes. Une station de charge d'hydrocarbure (HC) a été acquise. Durant cette période, un atelier de formation avait été organisé au bénéfice de 39 agents des douanes. Dans le cadre du projet, des dialogues et des débats ont également été organisés avec diverses parties prenantes ainsi que des activités de sensibilisation.

4. Le rapport fournit une actualisation des progrès réalisés dans le cadre du volet d'appui aux équipements ainsi que de l'assistance technique en vue de renforcer les centres d'excellence qui ont été mis sur pied par l'ONUDI. L'acquisition et la livraison de matériel pour 3 centres de formation ont été achevées pour permettre la conversion aux technologies à base de HC. Des kits, destinés aux ateliers de formation à l'entretien frigorifique, ont été achetés et seront distribués dans les mois à venir.

5. A la fin du second trimestre 2009, le projet disposait d'un reliquat de 39 808 \$US (sur les 191 000 \$US approuvés) ; cette somme sera reportée à nouveau à l'exercice 2009-2010 et servira à financer ce qui reste des activités relevant de la première tranche en plus du montant demandé au titre de la seconde tranche.

Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

6. Le Gouvernement du Bénin s'engage à réaliser les activités suivantes dans le cadre du deuxième programme de travail du PGEF : le parachèvement de la formation des techniciens frigoristes et des agents douaniers à la réfrigération et le renforcement d'un centre d'excellence dans la prestation de services d'entretien qui permettront de mettre en œuvre le programme de reconversion et d'équipement. Au cours de la réalisation de cette tranche, le pays poursuivra également ses activités de sensibilisation et de diffusion de l'information aux parties prenantes. Le suivi et la gestion de ces activités seront couverts par la deuxième tranche du PGEF.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

7. Le Gouvernement du Bénin a communiqué, aux termes de l'Article 7 du Protocole de Montréal, une consommation de 5,2 tonnes PAO de CFC pour l'année 2008. Certes, cette consommation est en-deça du plafond autorisé pour ce pays, mais le Secrétariat a demandé au PNUE de lui indiquer comment ramener cette consommation à 0 en 2010. Le PNUE a assuré au Secrétariat que le pays concerné s'est engagé à arriver à une consommation nulle à la fin de l'année en mettant en œuvre les règles SAO sous-régionales qui prohibent strictement toute importation de CFC à partir de décembre 2009. Outre les activités inscrites au PGEF, le Gouvernement du Bénin a lancé des actions de sensibilisation afin d'arriver à cet objectif de consommation nulle.

8. La première tranche du PGEF du Bénin a été approuvée en juillet 2008. Pendant cette période, on constate quelques progrès déjà accomplis dans la mise en œuvre comme indiqué plus haut, et les activités restantes sont en cours de réalisation afin de garantir la mise en conformité du pays avec les obligations contractées au titre du Protocole de Montréal.

9. Le Secrétariat a demandé des clarifications sur la question de savoir pourquoi certains volets montrent le décaissement de sommes élevées alors que peu de progrès ont été réalisés. En sa qualité d'agence principale d'exécution, le PNUE a indiqué que pour ce qui concerne le volet réalisé par l'ONUDI, des équipements ont déjà été commandés et que ceux-ci ont absorbé une bonne part du budget. L'agence principale d'exécution a ajouté que la mise en œuvre complète de ces activités n'aura lieu que dans le dernier trimestre de l'année. Le Secrétariat a ensuite invité le PNUE à lui soumettre un plan d'action détaillé de ce volet pour mieux en suivre les résultats. L'ONUDI a fourni, par le biais du PNUE, un plan d'action sommaire décrivant les différentes activités inscrites sous ce volet assorties de leurs délais de réalisation.

10. Le Secrétariat note également que cette demande est conforme à la décision 57/15 selon laquelle le décaissement pour la première tranche est supérieur à 20 pour cent, que des progrès dans la mise en œuvre du projet ont été accomplis et que les objectifs d'élimination des CFC pour cette année ont été atteints.

RECOMMANDATION

11. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) du Bénin pour l'année 2008; et
- b) Approuve le programme annuel de mise en œuvre 2009-2010.

12. En outre, le Secrétariat recommande l'approbation globale de la seconde tranche du PGEF du Bénin, avec les coûts d'appui y relatifs au niveau de financement ci-dessous, sous réserve que le PNUE et l'ONUDI présentent un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail de 2009-2010 à la 62^{ème} réunion du Comité exécutif :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	65 000	8 540	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	69 000	6 210	ONUDI

- - - -